



SARL A SOLAMITO
179 Bld de l'Ariane
06300 NICE
RCS NICE 900 962 093

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille Vingt cinq
Le 30 Novembre à 18 heures

Les associés de la société à responsabilité limitée « A SOLAMITO », au capital de 2 000 €, se sont réunis à 06300 NICE 179 Bld de l'Ariane, en Assemblée Générale ordinaire annuelle, sur convocation faite par la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Bouchra LAHRIR, gérante

La Présidente constate que sont présents :

- * Monsieur Emanuele FALLETTA, 10 parts numérotées de 1 à 10 inclus10 parts
- * Madame Bouchra LAHRIR, 10 parts numérotées de 11 à 20 inclus.....10 parts

La Présidente constate que les associés présents détiennent ensemble des parts représentant la totalité du capital social, et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Les statuts de la société
- La feuille de présence
- Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos au 30/06/2025
- Le rapport de la gérance et le rapport spécial sur les conventions article 50
- Le texte des résolutions proposées

La présidente déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et du bilan au 30/06/2025 quitus à la gérance
- Approbation des conventions article 50
- Affectation du résultat

Les associés examinent les éléments fournis.

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide d'adopter les trois résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les comptes et le bilan de la société au 30/06/2025 tels que retranscrits dans la comptabilité. Elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de répartir ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 986,39 €

* Au compte « REPORT A NOUVEAU » 20 986,39 €

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les termes du rapport spécial de la gérance sur les conventions conclues entre la société et ses associés

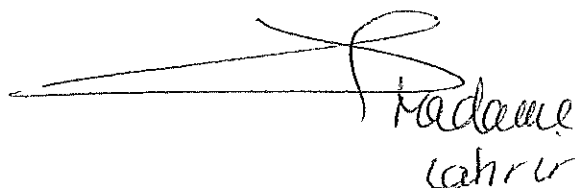
CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DECLARATION

Distribution de dividende : néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la gérance après lecture.


Madame
Cahier



Imprimé 2033A du 31/10/2025

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ					
					Formulaire néant
ACTIF		Exercice clos en N			
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012	
	Autres	014		016	
Immobilisations corporelles		028	70 929	030	43 200
Immobilisations financières (1)		040	1 720	042	1 720
Total I (5)		044	72 649	048	44 920
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	44 513	070	44 513
	Autres (3)	072		074	
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	48 568	086	48 568
Charges constatées d'avance		092	2 561	094	2 561
Total II		096	95 642	098	95 642
Total général (I + II)		110	168 291	112	140 562
PASSIF					Exercice N NET
Capitaux propres					
Capital social ou individuel				120	2 000
Écarts de réévaluation				124	
Réserve légale				126	200
Réserves réglementées				130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)				131	
Report à nouveau				134	38 990
Résultat de l'exercice				136	20 986
Subventions d'investissement				137	
Provisions réglementées				140	
Total I				142	62 176
Provisions pour risques et charges				Total II	154
Dettes (4)					
Emprunts et dettes assimilées				166	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
Fournisseurs et comptes rattachés				166	15 040
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	43 420
Comptes courants d'associés				173	15 503
Autres dettes				175	4 423
Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	78 386
Total général (I + II + III)				180	140 562

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 31/10/2025

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires			209		210		
Production vendue	biens				215		214		
	services				217		218	474 082	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
Production immobilisée							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	474 082	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises)							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	98 200	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	212 444	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	790	)	244	1 160
Rémunérations du personnel							250	92 853	
Charges sociales							252	32 421	
Dotations aux amortissements							254	9 668	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI							255		
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	446 746	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	27 336	
Produits et charges divers									
Produits financiers							(III)	280	
Produits exceptionnels							(IV)	290	498
Charges financières							(V)	294	2 696
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		)	(VI)	300
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	4 152
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	20 986	

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	20 986	314		
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324	6 693			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions										
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)						986		342		
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)						987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)						127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)						989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						991				
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)						181				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992				
Investissements et souscriptions outre-mer						344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit						346		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	27 679	354	
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)								dont imputés sur le résultat :	360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	27 679	372	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 31/10/2025

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
Formulaire néant									
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ								Réévaluation légale	
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres	410		412		414		416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	23 360	442	23 304	444		446	46 664	
Installations générales, agencements et aménagements divers	450	11 650	452		454		456	11 650	
Matériel de transport	460	6 500	462	5 000	464		466	11 500	
Autres immobilisations corporelles	470	1 115	472		474		476	1 115	
Immobilisations financières	480	1 200	482	3 520	484	3 000	486	1 720	
TOTAL	490	43 825	492	31 824	494	3 000	496	72 649	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 318	532	3 980	534		536	13 298	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 184	542	4 424	544		546	6 608	
Matériel de transport	550	6 500	552	1 049	554		556	7 549	
Autres immobilisations corporelles	560	59	562	215	564		566	274	
TOTAL	570	18 061	572	9 668	574		576	27 729	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
	590	583	594	595
Régularisations				
	596	585	597	599
Total				

Imprimé 2033D du 31/10/2025

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES									
										Formulaire néant									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice											
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606											
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607											
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666											
TOTAL		680		682		684		686											
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises											
Fonds commercial						681		683											
Autres immobilisations incorporelles						700		705											
Terrains						710		715											
Constructions						720		725											
Installations techniques, matériel et outillage						730		735											
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745											
Matériel de transport						750		755											
Autres immobilisations corporelles						760		765											
TOTAL						770		775											
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																			
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)									780										
II DÉFICITS REPORTABLES																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982										
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis										
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter										
Déficits imputés									983										
Déficits reportables									984										
Déficits de l'exercice									860										
TOTAL des déficits restant à reporter									870										
III DIVERS																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381										

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	52 254
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	43 266
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

Imprimé 2033E du 31/10/2025

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE				
				Formulaire néant
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		474 082	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
Total 1	106		474 082	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
Total 2	144			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121		98 200	
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		195 216	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150			
Total 3	152		293 416	
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		137	180 666
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117		180 666	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE	020		X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		474 082	
Effectifs au sens de la CVAE	023		5	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	du	01/07/2024	au	30/06/2025
Date de cessation	186			

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	5
dont apprentis	657	0
dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	5

Imprimé 2033F du 31/10/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL										2033F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)										
Formulaire néant										
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	20					
Total des lignes 901 + 903	905	2	Total des lignes 902 + 904	906	20					
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :										
Forme juridique			Dénomination							
Numéro SIREN			Nombre de parts			% de détention				
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal			Commune			Pays				
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre :	Nom de famille	MONSIEUR		Prénom(s)	FALLETTA EMANUELE					
Nom d'usage			Nb de parts ou actions	10	% de détention	50,00				
Naissance										
Date	27/06/1968	N° Département		Commune	SAN BIAGO PLATINI		Pays	ITALIE		
Adresse (N°, type et libellé voie)		7 Rue Dieudonné François								
Code Postal	7100	Commune	LA LOUVIERE			Pays	BELGIQUE			
Titre :	Nom de famille	MADAME		Prénom(s)	LAHRIR BOUCHRA					
Nom d'usage			Nb de parts ou actions	10	% de détention	50,00				
Naissance										
Date	05/04/1974	N° Département		Commune	KENITRA		Pays	MAROC		
Adresse (N°, type et libellé voie)		6 Place des Cigalusa								
Code Postal	06300	Commune	NICE			Pays	FRANCE			

SARL A SOLAMITO
179 Bld de l'Ariane
06300 NICE
RCS NICE 900 962 093



RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

Je vous ai convoqué en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des résultats de ma gestion pendant l'exercice 2024/2025 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Le chiffre d'affaires et le résultat sont en hausse de 75%.

Pour clore ce rapport, je vous communique ci-dessous le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation lors de l'Assemblée Générale du 11/12/2025 à 18 heures

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les comptes et le bilan de la société au 30/06/2025 tels que retranscrits dans la comptabilité. Elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de répartir ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 986,39 €

* Au compte « REPORT A NOUVEAU » 20 986,39 €

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les termes du rapport spécial de la gérance sur les conventions conclues entre la société et ses associés.

Fait à NICE, le 05/10/2025

 Madame Lahiri

SARL A SOLAMITO
179 Bld de l'Ariane
06300 NICE
RCS NICE 900 962 093



RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ANNUELLE SUR LES CONVENTIONS ENTRE
LA SOCIETE ET SES ASSOCIES

Madame, Monsieur,

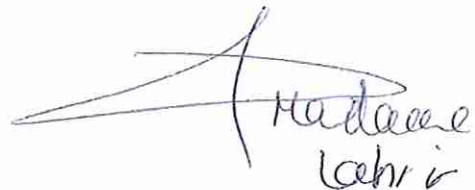
Au cours de l'exercice 2024/2025 les opérations conclues entre la société et ses associés, réalisées directement ou indirectement, ont été les suivantes :

REMUNERATION

La rémunération de Madame LAHRIR Bouchra, gérante est de 18 476 € annuels. Elle a reçu le remboursement sur état de ses frais à hauteur de 6 090 €.

Aucune autre opération, autre que celle relevant d'une gestion courante n'a été réalisée.

Fait à NICE, le 05/10/2025


Madame
Lahrir